

MODALITES DES DIFFERENTS CHAMPIONNATS

IMPORTANT

Les inscriptions des zones, secteurs & championnats départementaux seront regroupées par les Présidents de sociétés qui devront les envoyer au Président du Comité départemental

- ❖ à l'adresse ci-dessous

Comité Départemental Pétanque du Lot
Espace Clément Marot – Place Bessières - Bureau 210 –
46000 Cahors

- ❖ Ces inscriptions devront être transmises sur les fiches officielles du comité (**Pour les inscriptions transmises par courrier, s'assurer par téléphone au secrétariat qu'il est bien arrivé**)
- ❖ Ou par mail à cd46@petanque.fr en respectant la structure de la fiche d'inscription, par fichier joint ou par scan.
- ❖ Aucune inscription individuelle ne sera acceptée.
- ❖ Toute inscription parvenue hors délai sera rejetée.
 - Pour les zones, secteurs et championnats départementaux de pétanque et Jeu Provençal :
Tenues du haut identique (couleur dominante acceptée) avec logo du club obligatoire
Short sportif, pantacourt, ou survêtement sportif couleur identique obligatoire

Idem pour les championnats jeunes.

En cas d'intempéries, SEUL le jury peut permettre un habillement non identique.

- ❖ Les chaussures doivent être obligatoirement fermées (chaussettes et peau non visible sur le pied) tant pour les joueuses que pour les joueurs.

Mesdames et Messieurs les Présidents, faites de la prévention, avertissez vos joueurs.

RAPPEL

**Il n'est autorisé qu'un seul joueur en mutation inter départementale
par équipe pour les Championnats.**

RAPPELS IMPORTANTS

Les joueurs seniors auront la possibilité de participer à tous les championnats départementaux.

Les juniors peuvent participer UNIQUEMENT aux championnats de Jeu Provençal.

Aucun remplacement n'est possible au Championnat Régional Occitanie et de France (même pour maladie).

En cas de défection d'une équipe au championnat régional et national, le remplacement sera effectué selon le classement établi par **gestion concours** sauf si une partie de classement a été jouée. Cette disposition s'applique à tous les Championnats dès lors que ceux-ci sont issus de pré qualificatifs Départementaux, Régionaux et Nationaux.

LES JOEUSES ET JOUEURS DES CATÉGORIES

BENJAMIN, MINIME, CADET

POURRONT PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS

DANS LA CATEGORIE SUPÉRIEURE

SANS SURCLASSEMENT

Les championnats départementaux jeunes se dérouleront à l'identique du championnat régional ou national, sous la forme **de rencontres de groupes dans la mesure du possible**.

*Tous les jeunes qualifiés pour les championnats de France **partiront obligatoirement avec leurs délégués selon les modalités établies par le Comité départemental qui seront transmises en temps utile.***

Les catégories et distance de jeu (Règlement 2023)

BENJAMIN joueurs nés en 2015 et après, âgés de 8 ans et moins dans l'année

→ 4 à 7 mètres

MINIME joueurs nés en 2014, 2013, 2012, âgés de 9 à 11 ans dans l'année

→ 5 à 8 mètres

CADET : joueurs nés en 2011, 2010, 2009, âgés de 12 à 14 ans dans l'année

→ 6 à 9 mètres

JUNIOR : joueurs nés en 2008, 2007, 2006, âgés de 15 à 17 ans dans l'année

→ 6 à 10 mètres

VETERAN : joueurs nés en 1963 et avant, 60 ans dans l'année

MÉMENTO POUR LES CHAMPIONNATS LOTOIS

PARTICIPATION FINANCIERE :

Un tarif unique des inscriptions pour les épreuves zones, secteurs et championnats du Lot est fixé à **5€ par joueur.**

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les dates limites des engagements.

Le règlement des championnats sera effectué en 3 échéances.

- La 1ere fiche financière vous sera adressée mi-avril après le championnat doublette provençal.
- La 2ème mi- mai après la zone Championnat triplete Promotion Sénior.
- La 3^{ème} fin septembre après le Championnat Individuel Vétéran.
- Pour ces règlements, une fiche comptable vous sera envoyée en temps utile

(1 chèque par société à chaque échéance).

Les chèques seront libellés à l'ordre du C.D Pétanque du Lot et envoyés accompagnés de la facture à l'adresse du Trésorier

Mr Jean-Paul BURI
128 Rue des Jardins
46220 PESCADOIRES

ATTENTION AUX HORAIRES

Pour toutes ces épreuves, début de la compétition

- le matin à 8 h 30
- l'après-midi à 14 heures
- Les épreuves des jeunes débiteront à 9 heures.

Attention, en cas d'élections, les horaires seront décalés à 9h30.

(Les inscriptions des catégories jeunes restent gratuites)

2 parties de poule devront obligatoirement être terminées avant le repas.

Pour chaque championnat, le jury est souverain pour aménager les horaires d'arrêt des parties (cela peut être différent d'un championnat à l'autre)

CHAMPIONNAT TIR ET POINT JEUNES le 26 février à CAHORS

➤ Junior

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 21 février**

- Début de la compétition le **dimanche 26 février à 9h**

Le champion ou la championne du Lot de tir sera qualifiée pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, le 29 mai

Aucune qualification pour le point

➤ Cadet

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 21 février**

- Début de la compétition le **dimanche 26 février à 9h**

Aucune qualification

➤ Minime-Benjamin

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 21 février**

- Début de la compétition le **dimanche 26 février à 9h**

Aucune qualification

SECTEURS CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIOR MASCULIN le 18 mars

- **Secteur Est** : à **Figeac** organisé par **La Pétanque Marcihacoise**
- **Secteur Ouest** : à **Puy L'Evêque** organisé par le **Secteur Ouest**
- **Secteur Nord** : à **Gramat** organisé par **L'amicale Bouliste Gramatoise**
- **Secteur Sud** : à **Cahors** organisé par **Cahors Sport Pétanque**

- ❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 14 mars**

- Début de la compétition par secteur **samedi 18 mars, à 14h précises.**
64 joueurs qualifiés au prorata du nombre d'inscrits dans chaque secteur.

ZONES CHAMPIONNAT TRIPLETTE MIXTE SENIOR le 25 mars

- **Zone Nord/Est** : à **Figeac** organisé par la **Pétanque Figeacoise**
- **Zone Sud/Ouest** : à **Arcambal** organisé par **Arcambal Pétanque**

- ❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 21 mars**

- Début de la compétition par zones **samedi 25 mars, à 8h30 précises.**
32 équipes qualifiées au prorata du nombre d'inscrits dans chaque zone.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE MIXTE SENIOR le 26 mars à LUZECH

- ✓ Reprise du championnat triplète mixte senior en poule **(les 32 qualifiés de la veille)**
le **dimanche 26 mars à 8h30 précises**

3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, le 29 mai

Les champions seront qualifiés pour le championnat de France à Douai les 15 & 16 juillet

ZONES CHAMPIONNAT DOUBLETTE SENIOR MASCULIN le 1^{er} avril

- **Zone Nord/Est** : à **Figeac** organisé par l'école **Pétanque Est**
- **Zone Sud/Ouest** : à **Cahors** organisé par la **Cahors Sport Pétanque**

❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 28 mars**

- Début de la compétition par zones **samedi 1^{er} avril**, à **8h30 précises**.
32 équipes qualifiées au prorata du nombre d'inscrits dans chaque zone.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIOR FEMININ le 2 avril à FIGEAC

Individuel Sénior féminin

❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 28 mars**

- Début de la compétition le **dimanche 2 avril**, à **8h30 précises**.

2 joueuses seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Castres, le 18 mai

La championne sera qualifiée pour le championnat de France à Quimper les 26 & 27 août.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE SENIOR MASCULIN le 2 avril à FIGEAC (suite)

Doublette Sénior Masculin

- ✓ Reprise du championnat senior en poule (**les 32 qualifiés de la veille**)
le **dimanche 2 avril** à **8h30 précises**

2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Castres, le 18 mai

Les champions seront qualifiés pour le championnat de France à Quimper les 26 & 27 août.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE PROVENÇAL SENIOR les 8 & 9 avril à LHOSPITALET

❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 4 avril**

- Début de la compétition le **samedi 8 avril**, à **14h précises**.
- Suite du championnat le **dimanche 9 avril**, à **8h30 précises**.

2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Auch, les 10 & 11 juin

1 équipe sera qualifiée pour le championnat de France à Briançon du 1^{er} au 3 septembre

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES le 9 avril à LHOSPITALET

❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 4 avril**

- Début de la compétition le **dimanche 9 avril** à **9h pour les 4 catégories**

Aucune qualification

ZONES CHAMPIONNAT TRIPLETTE SENIOR MASCULIN le 15 avril

- **Zone Nord/Est** : à **Figeac** organisé par la **Pétanque Figeacoise**
- **Zone Sud/Ouest** : à **Puy L'Evêque** organisé par la **Pétanque Puy L'Evêquoise**

❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mercredi 12 avril**

- Début de la compétition par zones **samedi 15 avril**, à **8h30 précises**.

32 équipes qualifiées au prorata du nombre d'inscrits dans chaque zone.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE SENIOR FEMININ & MASCULIN le 16 avril à PUY L'EVÊQUE

Triplette Sénior féminin

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mercredi 12 avril**

Début de la compétition le **dimanche 16 avril, à 8h30 précises.**

3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Castres, le 20 mai

Les championnes seront qualifiées pour le championnat de France à Perpignan les 17 & 18 juin

Triplette Sénior Masculin

- ✓ Reprise du championnat senior en poule (**les 32 qualifiés de la veille**)
le **dimanche 16 avril, à 8h30 précises.**

3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Castres, le 20 mai

1 équipe sera qualifiée pour le championnat de France à Perpignan les 17 & 18 juin

CHAMPIONNAT TRIPLETTE VETERAN les 19 & 20 avril à BEDUER

- ❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **samedi 15 avril**

- Début de la compétition le **mercredi 19 avril, à 14h précises.**
- Suite du championnat le **jeudi 20 avril, à 8h30 précises.**

3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Castres, le 19 mai

1 équipe sera qualifiée pour le championnat de France à Flamanville les 5 & 6 juillet

CHAMPIONNAT DOUBLETTE SENIOR FEMININ les 22 & 23 avril à BEDUER

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 18 avril**
 - Début de la compétition le **samedi 22 avril, à 14h précises.**
 - Suite du championnat le **dimanche 23 avril, à 8h30 précises.**

2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, le 28 mai

Les Championnes seront qualifiées pour le championnat de France à Auxerre les 22 & 23 juillet

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIOR MASCULIN le 23 avril à BEDUER

- ✓ Reprise du championnat senior en poule (**les 64 qualifiés du 18 mars**)
le **dimanche 23 avril à 8h30 précises**

3 joueurs seront qualifiés pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, le 28 mai

Sébastien Da Cunha, tenant du titre régional bénéficiera d'une de ces 3 places sauf s'il se qualifie pour le championnat de France

Le champion sera qualifié pour le championnat de France à Auxerre les 22 & 23 juillet

CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROVENCAL SENIOR les 29 & 30 avril à LUZECH

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mardi 25 avril**
 - Début de la compétition le **samedi 29 avril, à 14h précises.**
 - Suite du championnat le **dimanche 30 avril, à 8h30 précises.**

2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Moissac, les 3 & 4 juin

Les champions seront qualifiés pour le championnat de France à Balma du 30 juin au 2 juillet

ZONES CHAMPIONNAT DOUBLETTE MIXTE SENIOR le 6 mai

- **Zone Nord/Est** : à **St Céré** organisé par **La Pétanque St Céreenne**
- **Zone Sud/Ouest** : à **Puy L'Evêque** organisé par **La Pétanque Puy L'Evêquoise**

❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mercredi 3 mai**

- Début de la compétition par zones **samedi 6 mai**, à **8h30 précises**.
32 équipes qualifiées au prorata du nombre d'inscrits dans chaque zone.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE MIXTE SENIOR le 7 mai à ST CERE

- ✓ Reprise du championnat doublette mixte senior en poule (**les 32 qualifiés de la veille**)
le **dimanche 7 mai** à **8h30 précises**

3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Castres, le 21 mai

Les champions seront qualifiés pour le championnat de France à Soustons les 24 & 25 juin

ZONES CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION SENIOR le 13 mai

- **Zone Nord/Est** : à **Figeac** organisé par la **Pétanque Figeacoise**
- **Zone Sud/Ouest** : à **Cahors** organisé par **Cahors Sport Pétanque**

❖ Les inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **mercredi 10 mai**

- Début de la compétition par zones **samedi 13 mai**, à **8h30 précises**.
32 équipes qualifiées au prorata du nombre d'inscrits dans chaque zone.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION SENIOR le 14 mai à FIGEAC

- ✓ Reprise du championnat promotion senior en poule (**les 32 qualifiés de la veille**)
le **dimanche 14 mai** à **8h30 précises**

3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, le 27 mai

Les champions seront qualifiés pour le championnat de France à Flamanville les 8 & 9 juillet

CHAMPIONNAT TRIPLETES JEUNES le 14 mai à FIGEAC

➤ Junior

❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mercredi 10 mai**

- Début de la compétition le **dimanche 14 mai** à **9h**

2 ou 3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, les 27 & 28 mai

➤ Cadet

❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mercredi 10 mai**

- Début de la compétition le **dimanche 14 mai** à **9h**

2 ou 3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, les 27 & 28 mai

> Minime-Benjamin

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mercredi 10 mai**

- Début de la compétition le **dimanche 14 mai à 9h**

2 ou 3 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à Molières-Cavaillac, les 27 & 28 mai

CHAMPIONNAT DOUBLETTE JEUNES le 11 juin à PUY L'EVÊQUE

> Junior

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 6 juin**

- Début de la compétition le **dimanche 11 juin à 9h**

1 ou 2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à ???, les 9 & 10 septembre.

> Cadet

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 6 juin**

- Début de la compétition le **dimanche 11 juin à 9h**

1 ou 2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à ???, les 9 & 10 septembre.

> Minime-Benjamin

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés ou responsables d'écoles de pétanque et envoyées jusqu'au **mardi 6 juin**

- Début de la compétition le **dimanche 11 juin à 9h**

1 ou 2 équipes seront qualifiées pour le championnat Régional Occitanie à ???, les 9 & 10 septembre.

CHAMPIONNAT DOUBLETTE VETERAN le 5 septembre à LHOSPITALET

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **vendredi 1^{er} septembre**

- Début de la compétition le **mardi 5 septembre à 8h30 précises**

Aucune qualification

La moitié du montant des inscriptions sera redistribuée.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL VETERAN le 19 septembre à BEDUER

- ❖ Inscriptions regroupées par les Présidents de sociétés et envoyées jusqu'au **vendredi 15 septembre**

- Début du championnat le **mardi 19 septembre, à 8h30 précises.**

Aucune qualification

La moitié du montant des inscriptions sera redistribuée.

BONNE SAISON SPORTIVE